

Compte rendu du Conseil d'administration du 9 mai 2023

Startway Grande Armée Paris 17

Etaient présents :

Jean-Luc BAUDOUIN	ADEUNIS
Laurent BERNARD	BARBANEL
Jean Jacques BUCHER	SPIE
Benjamin FICQUET	ICADE
Benoit GRIGAUT	EQUANS
François-Xavier JEULAND	NT CONSEIL
Laura MARTI	BOUYGUES ENERGIES SERVICES
Isabelle MATHE	ORANGE
Philippe METZENTHIN	G-ACTIV
Sébastien MEUNIER	ABB
Anne Sophie PERRISSIN FABERT	IGNES
Dimitri PETRAKIS	SCHNEIDER ELETRIC
Cyril ROUMIER	URMET
Rachid KHADIR	SIEMENS
Blaise SOLA	ARTELIA
Pierre Nicolas CLERE	CONNECTING TECHNOLOGY
Delphine EYRAUD	GIMELEC
Philippe RIFAUX	FFIE
Emmanuel BALLANDRAS	LEGRAND

Etaient excusés :

Csongor CSUKAS, <i>pouvoir à Sébastien Meunier</i>	BNP PARIBAS REAL ESTATE
Jérôme MAYET, <i>pouvoir à Philippe Metzenthin</i>	SETEC
Olivier GRESLE, <i>pouvoir à Isabelle Mathé</i>	ENGIE SOLUTIONS
François LOCH, <i>pouvoir à Sébastien Meunier</i>	AFPA
Christian ROZIER	URBAN PRACTICES
David DESABLENCE	VINCI ENERGIES
Alexandre CHAVEROT	AVIDSEN
Romain COURRIER	NEODOMUS SOLUTIONS
François DESGARDIN	NEXITY
Jean-Pierre HUNCKLER	COMELIT
Nicolas REGNIER	DATASOLUCE
Sébastien THALAMY	GA
Patrick NOSSENT	CERTIVEA
Philippe BONDUELLE	DECELECT

Etaients invités :

Philippe DURAND	BUREAU VERITAS
Paul RAAD	WIT
Bertrand SERP	Toulouse Métropole
Lidia Zerrouki	SBA
Pierre Marie Pacaud	SBA
Maud Rouanet	SBA

Compte rendu : Sébastien Meunier – Lidia Zerrouki - Maud Rouanet

Rappel Ordre du Jour

Ordre du jour

- ✓ **Approbation du CR du Conseil d'Administration du 22/03/2023**
- ✓ **Validation des nouvelles adhésions**
- ✓ **Arrêté des comptes 2022**
- ✓ **Cotisation 2024**
- ✓ **Point communication**
- ✓ **Echanges**

✓ **Approbation du CR du Conseil d'Administration du 22 mars et nouvelles adhésions**

Sébastien Meunier présente le compte rendu du Conseil d'administration du 22 mars 2023.

Le compte-rendu du CA du 22 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés (copie jointe).

Lidia Zerrouki indique que le descriptif des nouvelles adhésions a été envoyé aux administrateurs en amont de la réunion. Elle rappelle qu'il y a eu 6 nouvelles adhésions depuis le dernier CA :

- 5 membres nationaux : DELTA Q (TPE), JLL (TPE), BIM 2 CI PRO (micro 6-9), NEXT AVOCATS (micro 1-5), ALLIANCE HQE (association)
- 1 membre régional : SURIKAT SYSTEMS (micro 1-5)

Le Conseil d'administration valide ces nouvelles adhésions.

✓ **Arrêté des comptes 2022**

Philippe Metzenthin présente le Power Point joint et excuse le retard d'Aurélien Wegmuller, Commissaire aux comptes.

Il note que nous renforçons nos fonds propres avec 306K et plus de 700K de produits d'exploitation malgré une perte de cotisation. Il rappelle qu'une réflexion est en cours sur le modèle économique.

Cyril Roumier demande si les membres risquent une exclusion ou des pénalités en cas de non-paiement.

Philippe Metzenthin répond qu'une procédure de recouvrement est lancée. Sébastien Meunier ajoute qu'il a eu en amont plusieurs entretiens pour comprendre les raisons du non-paiement et souligne que seuls les membres à jour de cotisation pourront voter en AG.

Concernant les charges d'exploitation il souligne la baisse des charges externes essentiellement due à l'internalisation de certaines prestations : fonction de DG et fonction communication. En compensation, la masse salariale augmente.

Il soumet au Conseil les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Le Conseil prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Il

précise qu'ils ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Après en avoir délibéré, le Conseil arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 faisant apparaître un excédent de 81 796,17 euros et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice 81 796,17 euros au compte « autres réserves ». Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveront à 306 410,77 euros.

✓ **Cotisations 2024**

Philippe Metzenthin présente le Power Point joint et indique que le Bureau propose de ne pas changer les cotisations 2024. Il ajoute que la nouvelle mandature aura la possibilité de les changer si elle le souhaite en convoquant une nouvelle Assemblée générale à la rentrée.

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale de fixer le montant des cotisations pour l'année 2024 à l'identique de 2023 et comme suit :

AU NIVEAU NATIONAL :

- Membre d'honneur : 6 500 € HT
- Grand compte : 5000 € HT
- ETI : 4 200 € HT
- PME : 3 150 € HT
- TPE : 1 580 € HT
- Micro entreprise 6 à 9 personnes : 1 050€ HT
- Micro entreprise 1 à 5 personnes : 600€ HT
- Etablissement Public – Collectivité Locale : 1 580 € HT
- Syndicat : 1 210 € HT
- Association : 630 € HT
- Pôle de compétitivité, IDEE, consortiums : 630 € HT
- Membre associé : 0 € HT

AU NIVEAU LOCAL :

- PME : 1 050 € HT
- TPE : 530 € HT
- Micro entreprise 6 à 9 personnes : 370€ HT
- Micro entreprise 1 à 5 personnes : 210€ HT
- Etablissement Public – Collectivité Locale : 1 580 € HT

Philippe Metzenthin précise qu'à fin 2022, les micros entreprises de 1 à 5 salariés constituaient 35% des adhérents et quasiment la moitié si l'on ajoute les 6 à 9 et les TPE. En revanche si on regarde la contribution financière, les grands comptes pèsent 37% des revenus des cotisations de l'association.

Cyril Roumier demande quel est le profil des membres sortants et leurs raisons. Philippe Metzenthin répond qu'environ 10% des membres ont quitté l'association en 2022 (37 entreprises sur 358 membres) avec quelques membres d'honneur et / ou grand compte. Il note que l'une des raisons invoquées est qu'ils ne se retrouvent pas à la SBA. Il souligne qu'il y a un véritable sujet sur le niveau de cotisation versus le niveau de service. Lidia Zerrouki note que l'adhésion est parfois liée à une personne consciente des enjeux et pas nécessairement à la direction donc en cas de départ, on perd l'adhésion. Benoit Grigaut note qu'il faudrait imaginer des documents / des communications diffusables facilement pour embarquer plus de personnes même au sein des entreprises membres. Cyril Roumier ajoute qu'il y a un effort à faire sur la communication / la lisibilité des services. Pierre Marie Pacaud précise qu'un travail est en cours sur toutes ces thématiques et plus précisément sur la proposition de valeur.

Sébastien Meunier ajoute que quelques éléments sont déjà prêts : la mise à jour de la présentation de la SBA, le film des vœux et les ressources du site internet.

Lidia Zerrouki ajoute que des welcome sessions ont été mises en place pour l'onboarding des membres. Sébastien Meunier ajoute que la SBA peut également intervenir chez les membres. Anne Sophie Perrissin ajoute qu'il faut faciliter le reporting et souligne l'enjeu des comptes rendus de réunion pour une bonne diffusion de l'information / des travaux.

✓ **Point communication**

Pierre Marie Pacaud présente le Power Point joint avec un focus sur l'évènementiel.

Il indique qu'en 2022 la SBA a soutenu / co organisé plus de 40 évènements et continue de le faire en 2023 avec une forte implication des régions. Il note qu'il manque en revanche un évènement SBA.

Il rappelle qu'en 2022 une étude a été faite sur l'évènementiel et que la conclusion est que la SBA n'est pas créateur d'évènement. Elle peut néanmoins créer quelque chose d'interne.

Il présente le brief issu des échanges en Bureau et note que l'idée est de figer l'intention et notamment les leviers financiers.

Jean Luc Baudouin note que la partie business, même si elle n'est pas centrale et n'empêche pas le côté convivial, est importante. Sébastien Meunier ajoute qu'il a suggéré de ne pas avoir un programme trop chargé pour laisser la place au networking / business. Il propose l'idée de mettre en place, en amont, une plateforme de mise en relation pour prendre des RDV entre membres.

Laurent Bernard rappelle que l'évènement initial de la SBA était les Universités d'été qui se sont transformées en évènement business avec le SBT Summit. Il indique que le format Université semblait beaucoup plus adapté et permettait de se retrouver autour de la SBA.

Pierre Marie Pacaud rappelle que le SBT Summit n'a jamais été un évènement SBA.

Pierre Nicolas Cléré note que le budget évoqué semble beaucoup trop important et notamment sur la partie de la location d'espace. Il suggère de voir avec nos partenaires. François Xavier Jeuland ajoute que sans faire un évènement business, un format de « petit corner payant » pour les membres souhaitant exposer peut-être intéressant.

Anne Sophie Perrissin Fabert ajoute que des partenaires type Région ou ville pourraient également apporter une caution à l'évènement en plus de pouvoir nous « prêter » un espace. Cela permettrait également de créer de nouveaux contacts.

Pierre Marie Pacaud rappelle que les prix présentés sont sur la base d'un évènement clé en main et en centre de Paris. Benjamin Ficquet ajoute qu'il s'agit d'un investissement notamment sur un lieu un peu prestigieux qui permettrait de faire venir des prospects.

Sébastien Meunier rappelle que les évènements des années précédentes se sont déroulés en région (Le Havre, Lyon et même Bruxelles). Il précise que nous pourrions donc également le faire pour la nouvelle édition.

Bertrand Serp note que ce type d'évènement peut tout fait s'envisager à Toulouse. Il précise qu'un évènement de ce type, d'envergure nationale, a eu lieu à Toulouse il y a quelques mois.

Emmanuel Ballandras évoque le timing et souligne que la perspective de le faire cette année ne semble pas réaliste. Sébastien Meunier ajoute qu'avec le contexte particulier d'élection cette année, il sera plus pertinent de l'envisager sur 2024 et de le valider avec la nouvelle mandature.

Jean Jacques Bucher note que le format proposé ressemble à une journée de conférences et précise qu'il manque peut-être une spécificité propre à la SBA : les travaux des Commissions. Il propose de prévoir des ateliers / prises de parole / stands pour les Commissions ce qui permettrait aux visiteurs de venir sur des sujets précis. Pierre Marie Pacaud indique que plusieurs « petits formats » sont prévus en parallèle des plénières.

Benoit Grigaut demande si le format prévu sera réservé aux membres ou ouvert vers l'extérieur. Lidia Zerrouki répond que la contrainte sera celle du lieu et donc du nombre de places.

Le Conseil d'administration valide la démarche qui s'inscrit pleinement dans le besoin de déploiement de la SBA.

✓ **Echanges**

Sébastien Meunier laisse la parole au Conseil d'administration pour un temps d'échanges.

Lidia Zerrouki rappelle que l'ouverture des candidatures pour le nouveau CA sera effective le 15 mai. Elle note qu'un mail va être envoyé à tous les membres avec le rappel des échéances. Elle indique que les administrateurs sortants sont invités à se représenter pour assurer une certaine continuité et les remercie pour leur engagement ces trois dernières années.

Sébastien Meunier indique que le Bureau actuel travaille depuis le mois de septembre sur les priorités mises en avant en CA de septembre. Il ajoute que le Bureau s'est emparé d'une projection pour la suite et propose de le partager avec tous ceux qui seront candidats pour la suite. Il souligne que les orientations envisagées sont alignées sur les missions et raisons d'être de la SBA. Il souligne que l'important est de définir un projet via un travail collaboratif, d'avoir une équipe pour le porter et un modèle économique pour l'appliquer. Il rappelle enfin qu'il peut y avoir autant de projet que de candidat au CA et que ce sera le nouveau CA qui élira le nouveau Bureau.

Le prochain Conseil d'administration, qui sera le premier de la nouvelle mandature, aura lieu le 13 juin 2023 à Paris à l'issue de l'Assemblée Générale.

Le Président
Sébastien Meunier



Le Trésorier
Philippe Metzenthin

